

Ecole : maternelle Roland GARROS
Circonscription : Avirons/Etang-Salé/Le Gol

Année scolaire : 2021/2022

<p>COMPTE RENDU CONSEIL d'ECOLE n°3 28 juin 2022</p>
--

La séance débute à 15h40 sous la présidence de la directrice.
Accueil des participants.

Présidente de séance : HUET Vanessa (directrice)

Secrétaire de séance : Sophie PAYET

Membres du conseil :

♦ **Parents présents** : CADIX Stéphanie, GERAC Marie-Christine, GONTHIER Fabrice, M'SIMBONA Johanna, YAHAYA Ahamada.

Parents absents : JEANNE Mouhssana (excusée), JEANNE Wesley (excusé), LASTOUILLAT Sania, MOUNOUSSAMY Evelyne, TAOCHY Sonia (excusée).

♦ **Enseignants présents** : BEAUVAL Sylvie, CHEVALIER Isabelle, DIEUZEIDE Nathalie, FONTAINE Clarence, HUET Vanessa, LÂPRE Salomé, LE GUEN Alain, PAYET Sophie, RANGAMA Giovanni, SINIEN Sylvie, MOUTOUSSAMY Karine, VITU Marie

Enseignants absents et excusés : BOYER Emmanuelle, SIMON Sophie, ULENTIN Brigitte, VIENNE Pascaline.

Pôle ressources spécialisé : Séverine RIVIERE (psychologue EN)

♦ **Représentant mairie présent** : Aucun représentant présent.

Ordre du jour :

- Bilan de l'année
- Préparation de la rentrée
- Bilan entretien et travaux
- Questions diverses

1. BILAN de l'ANNEE

■ **Projet d'école :**

Le projet d'école s'inscrit dans la continuité du projet de circonscription qui s'appuie lui-même sur le Projet Stratégique Académique (PSA).

1. Le PSA comprend 3 axes pour le 1^{er} degré :

AXE 1 : « Créer un environnement favorable au travail des élèves et des personnels »

AXE 2 : « Assurer l'égalité des chances pour tous »

AXE 3 : « Assurer la maîtrise des apprentissages fondamentaux par tous les élèves »

Le **Projet de circonscription** comprend 3 axes :

AXE 1 : « Développement de l'enfant et continuité des apprentissages » : objectifs : lutter contre les inégalités + culture des évaluations + maîtrise de la langue + formation continue (plan Maths, français) ...

AXE 2 : « les médiateurs » (les personnels : objectifs : montée en compétence + intelligence collective + politique d'accompagnement et d'inclusion)

AXE 3 : « Bien-être et qualité de vie » : objectifs : restaurer les liens + climat scolaire (lutte contre harcèlement...) + innovation et expérimentation (classes dédoublées, passerelles...)

2. Le **Projet d'école** : « Une école inclusive qui favorise l'épanouissement et la réussite des élèves en s'appuyant sur les potentialités de chacun »

RÔLE :

Le projet d'école définit des orientations et des objectifs prioritaires permettant d'assurer la réussite de tous les élèves en y associant les parents. Il se traduit par un programme d'actions.

Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun.

Le projet est adopté par le conseil d'école pour une durée comprise entre 3 et 5 ans.

DIAGNOSTIQUES et CONSTATS :

Il s'appuie sur des constats : réussites et repérages de difficultés au niveau des enfants/élèves, des familles et des professionnels.

PROJET :

Il est en cours de rédaction. Certaines actions ont déjà commencé :

→ **L'enfant et son développement**

* **Plan maternelle**

Projet de prévention : l'accueil des élèves de PS et de leur famille pour leur première rentrée à l'école maternelle. Mise en place d'un « Plan maternelle » qui se poursuivra jusqu'en grande section puis au niveau de la liaison GS/CP.

+ Objectifs : faciliter l'arrivée à l'école maternelle et prévenir l'apparition de difficultés chez les élèves de PS.

+ Déroulement :

• Année N-1 :

► rencontre avec les parents des futurs élèves de PS et leur enfant en présence de l'infirmière de PMI et de deux enseignantes du PRS (Pôle Ressources Spécialisé).

► accueil de chaque élève et de son parent dans sa future classe en présence des élèves de PS de l'année en cours (« tutorat ») : cela permet :

- aux élèves de découvrir leur classe, leur enseignant(e) et de participer à des ateliers avec les élèves de PS
- aux parents de rencontrer l'enseignant et découvrir la classe et ce que des enfants de fin d'année y font (sensibilisation aux enjeux de l'école).

► Café des parents en présence des parents dont les enfants ont été scolarisés en PS cette année : partage d'expériences.

• 1ère semaine de la rentrée : rentrée échelonnée avec présence des membres du pôle ressource dans les classes de PS. Cela permet :

- à l'enseignant de prendre un temps avec les parents
- aux enseignants du PRS d'observer la gestion de la séparation

• 2ème semaine : café des parents avec 3 axes :

- Comment le parent a-t-il pensé que son enfant avait vécu sa rentrée à l'école ?
- Comment le parent a-t-il vécu cette séparation ?
- Quelles améliorations apporter ?

• Janvier/février : 2ème café des parents : projet de co-éducation

* Parentalité :

- Réunion de rentrée dans les classes
- Remise individualisée des cahiers de réussite
- Participer/Animer des ateliers en classe afin d'être sensibilisé aux enjeux de l'école - évolution des représentations de l'école + Impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant
- Lutte contre l'illectronisme : utilisation du blog de l'école, de la classe

* Liaison GS/CP :

- Fin d'année : visite des élèves de GS en CP (Barquisseau + Lapierre) : visite de l'école + d'une classe de CP + participation des élèves de GS à une activité dans les classes de CP.

- Réunion avec les enseignants de CP pour la répartition des élèves

Pour l'année à venir, d'autres actions vont être mises en place dans le cadre de cette liaison : élèves de GS dans classes de CP et inversement, enseignants de CP dans classes de GS et inversement...

- Accueil des parents de GS par l'équipe pédagogique de CP (présentation équipe, locaux, rentrée...)

→ L'élève et la continuité des apprentissages

* **Grandes sections dédoublées** : comment rendre efficient l'enseignement en classes dédoublées + accompagnement de l'équipe de circo

* **Cultures des évaluations** : poser un regard nouveau cad sur les potentialités de l'élève et sur les processus d'apprentissage engagés afin de créer un environnement qui permet de faire fonctionner les élèves dans leur sphère de compétences.

Les évaluations doivent ETRE un outil de repère des potentialités.

* Maîtrise du langage

* **Construction du nombre / Plan maths** : explorer les notions pré mathématiques, catégorisation, énumération ... + verbaliser + formation continue des personnels

* **Les parcours** : - parcours santé : ~ Aisance aquatique (toutes les classes de GS) : grande difficulté à mobiliser les parents (nécessité de passer l'agrément). L'action a pu avoir lieu car les maîtres-nageurs de la piscine de Saint Louis ont bien voulu surveiller des groupes d'élèves.

~ Petit déjeuner à l'école

- parcours artistiques et culturels :

~ Résidence d'artiste en territoire scolaire : fin de l'action commencée en 2020/2021 : les élèves des classes de GS1, GS2 et GS3 ont enregistré la chanson du futur spectacle de Mr Chomette "Au Secours!" qui tournera dans les écoles de l'île de la Réunion.

~ « Graffe ta ville de demain » : fresque réalisée avec Laurent KEBZ (graffeur Graffiti 974) grâce à des dons privés levés par Mr Ulrich Toto (SBTPC) dans le cadre du projet « Une main pour penser à deux mains » +

~ Concours Créafalac : participation de la classe GS6 avec leur enseignante Emmanuelle Boyer : à partir d'un album imposé, les élèves ont traité le thème de l'interdiction. Ils ont créé une histoire qui a été

traduite en créole (par les enfants), en shimaoré et en anglais.
Ils ont ensuite mis en scène l'histoire : création de décors, prises de vues photographiques et enregistrements de leurs voix.
Les élèves ont obtenu un prix spécial "graine d'or de l'animation"

* **Les sorties pédagogiques** : - PS1 + PS3 : Croc Parc

- PS2 + GS5 : ferme aux tortues

- MS1 + MS2 + MS3 : forêt des Makes

- MS2 + MS3 : forêt d'Etang-Salé

- toutes les GS : dans le cadre du projet « Graffe ta ville de demain » : visite

du parc zoologique d'Etang-Salé (financé par le Contrat de ville) + intervention d'une animatrice de la SEOR dans les classes de GS

* **Spectacles** : à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité (Saint Louis) a offert un spectacle de la Compagnie "Juliette au pays des Marmailles" aux élèves de toutes les écoles maternelles de la commune.

Cette action a permis aux élèves d'assister et de participer à une pièce de théâtre (spectacle interactif). Un jouet éducatif leur a également été offert à cette occasion.

* **Plan « 1 million d'arbres »** : plantation d'une forêt d'arbres endémiques sur 100m2

→ **La cité éducative de Saint Louis** :

* **C'est quoi ?** : Le label « Cités éducatives » a été attribué, en février 2022 et pour trois ans à trois quartiers prioritaires de la ville de Saint Louis : Le Gol, Centre-Ville et Roches Maigres

C'est un dispositif du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et du Ministère de la Ville et du Logement centré sur les territoires qui concentrent les plus fortes difficultés.

* **Pour qui ?** : Les territoires éligibles bénéficient de moyens supplémentaires affectés par l'État pour accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour du cadre scolaire. Ce label vise à intensifier les prises en charges éducatives des jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

* **Objectifs** : Conforter le rôle de l'école (partenariat école / famille + école/collectivité + encourager initiative, créativité, travail collaboratif + renforcer suivi élèves + améliorer cadre de vie, sécurité)

Promouvoir la continuité éducative (entre temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire + CLEA + liaison inter-degrés + décrochage scolaire + politique d'éducation des moins de 3 ans)

Ouvrir le champ des possibles (garantir un socle numérique pour les établissements scolaires + former aux pédagogies actives + favoriser mobilité des jeunes)

* **Pilotage** : Education nationales + Préfecture (Etat) + Commune / Financement : Etat + commune

* **Commissions thématiques** : Culture artistique et numérique

Education au développement durable

Orientation et insertion professionnelle

Parentalité

Prévention et sécurité

Réussite scolaire

* **Actions proposées au niveau de notre école** : notre école s'inscrit dans un projet global autour du développement durable : nous avons donc proposé trois actions qui seront validés ou pas début juillet :

- « *Graffe ton école* » : cette s'inscrit pleinement dans la continuité du projet « Une main pour penser à deux mains » puisqu'elle a pour objectif de prolonger les fresques réalisées en 2021 à l'intérieur de l'école, tout en conservant les mêmes thématiques : développement durable, faune et flore de la Réunion. Partenaire : Laurent KEBZ (graffeur Graffiti 974)

- « *Mon potager à l'école* » : 5 classes sont engagées dans ce projet : 1 PS, 1 MS et 3 GS

Contenu des interventions prévues avec les deux intervenants de l'association Ti Planteur :

+ création de deux potagers

+ chaque classe sera divisée en 2 groupes qui participeront à deux ateliers :

~ 1 atelier sensoriel

~ 1 atelier plantation

- « A la rencontre de la faune et de la flore péi » : Il s'agit de permettre aux élèves d'observer des animaux et des plantes dans des situations réelles à travers des sorties : toutes les classes de l'école étant investies dans le projet, les élèves participeront donc à une des trois sorties suivantes, en fonction des projets de classe : Visite du Jardin aux tortues (Avirons) : 3 PS // Visite de la ferme Coco (Saint Leu) : 1 PS/MS + 3 MS + 2 GS // Visite de l'aquarium (Saint Gilles) : 5 GS

■ **Bilan OCCE : intervention mandataire : Giovanni Rangama :**

Cf. bilan financier du mandataire : Mr Rangama.

Consultable au bureau de la directrice.

■ **Situation sanitaire :** Suite à l'amélioration de la situation sanitaire et au passage au niveau 1 du protocole dans les écoles, nous sommes revenus à un fonctionnement « normal » : les parents de tous les élèves déposent et récupèrent leur enfant à la classe + un seul temps de récréation où tous les élèves se retrouvent.

2. PREPARATION de la RENTREE

Rappel : depuis la rentrée d'août 2019, l'article 11 de la loi Pour une École de la confiance indique que **l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans**. C'est la raison pour laquelle, les élèves de PS qui ne reviennent pas l'après-midi doivent faire une demande d'autorisation d'aménagement scolaire auprès de l'Inspectrice de l'Éducation nationale.

■ **Structure de l'école / des classes**

L'école est rattachée au collège Jean Lafosse qui se situe en REP+. Conséquences :

→ la moyenne d'élèves par classe est de 24

→ le dédoublement des classes de GS : l'académie a créé 1 nouveau poste pour la rentrée 2022/2023. Comme la commune est dans l'impossibilité d'installer un nouveau modulaire, il y aura un co-enseignement dans une classe : 24 élèves de GS avec 2 enseignantes en permanence.

Structure pour la rentrée 2022/2023 :

- 3 PS à 24 élèves : Mr Rangama, Mme Payet, Mme Dieuzeide
- 1 PS/MS à 20 élèves : Mme Vienne
- 3 MS à 22 élèves : Mme Moutoussamy, Mme Chevalier, Mr Fontaine
- 4 GS à 13-14 élèves : Mme Beauval, Mr Le Guen, Mme Sinien, Mme Vitu,
- 1 GS à 24 élèves : Mme Antou et Mme Piessès

■ **Départs / arrivées enseignants**

→ Départ de Mme Boyer et de Mme Lâpre

→ Arrivée de 2 nouvelles enseignantes sur la classe de GS en co-enseignement

→ Mme Simon qui assurera la décharge de Mme Beauval et Mme Sinien (80%)

→ Attribution des salles : quelques déménagements programmés.

■ **Radiations / admissions**

→ radiation des élèves de GS

→ admissions des élèves de PS

→ 3 maintiens (prolongement du cycle de maternelle en 4 ans) dont un enfant accompagné par une AESH

→ dérogations validées par la mairie : 4 entrants et 4 sortants

→ Intégration d'élèves porteurs de handicap : 3

■ Liste des fournitures

→ Liste des fournitures scolaires

Elle est propre à chaque enseignant.

On essaie de proposer des listes « raisonnables » au niveau des dépenses.

→ Commandes petit matériel et matériel pédagogique : cette commande est organisée par la commune de Saint Louis qui a attribué, cette année, 18€ par élève (1€ de plus que l'année dernière). On espère recevoir les commandes au mois de septembre.

→ Lors du 2^{ème} conseil d'école, Mme Huet avait soulevé le problème des deux créations des années précédentes (préfabriqués) :

- classe de MS1 : absence d'enveloppe pour permettre l'achat de petit matériel + matériel pédagogique et éducatif / pas de coin jeux / toujours pas de porte-manteaux

- classe de GS5 : a reçu deux coins jeux (cuisine + poupées) mais aucune enveloppe pour le matériel pédagogique.

Mr Arthemise avait pris note de ces constats et devait nous informer de la suite à donner. Pas de retour à ce jour.

→ Lit picots : nous sommes une des quelques maternelles qui n'en n'est pas dotée. Une commande a été faite.

■ Rentrée en musique

Affichette devant les classes pour rechercher des parents chanteurs et/ou musiciens qui accepteraient de participer à l'accueil des élèves les jours de rentrée (16, 18 et/ou 19 août 2022) de 7h50 à 8h30 et le lundi 22 août, jour où tous les élèves de PS seront de retour.

3. BILAN RELATION ECOLE / MAIRIE

■ Nouvelle écoles de la Zac Avenir (label HQE « Haute Qualité Environnementale ») : les travaux ont commencé en mars 2022. Durée prévue des travaux : 3 ans.

Rappel : cela permettra de désengorger le secteur mais n'entraînera pas la fermeture des écoles déjà existantes.

■ Personnel communal :

→ Pour rappel : il n'y plus d'ASEM en GS.

Conséquence : manque de personnel : plus d'asem tournante donc si une asem de PS ou MS est absente, il n'y a pas d'agent pour la remplacer. Solution exceptionnelle : un agent polyvalent mais conséquence : plus d'adulte présent au niveau des toilettes enfants. La mairie fait parfois intervenir des asem d'autres écoles : elles sont de bonne volonté mais ne connaissent pas le fonctionnement de l'école, ni les élèves donc c'est une situation inadéquate.

→ Création d'une PS/MS à la rentrée : NECESSITE de l'affectation d'une Asem sur ce poste. La directrice a déjà envoyé la demande par mail.

■ Travaux et entretiens :

▪ Travaux et entretiens réalisés

- Création d'une nouvelle entrée (CIVIS / commune)
- Changement sonnette mais pas fixée au mur
- Sécurisation des abords réalisée devant la nouvelle entrée : pose de rambardes
- Préfabriqué « G » : auvent installé pour que les élèves et les sacs soient à l'abri du soleil et de la pluie
- Nouveau préfabriqué « G » (« dédoublement GS ») + livraison de tables, chaises, bureau, tableau. Pas de point d'eau + pas de livraison de petit matériel ni de matériel pédagogique
- Point d'eau installé près du préfabriqué « F » qui n'est pas équipé

- Préfabriqué « F » : Installation d'un auvent au niveau du préfabriqué installé l'année dernière mais manque toujours les patères et une gouttière (rideau de pluie devant la classe n°C1)
- Isolation thermique prévue dans toutes les classes. Pour le moment, seule l'isolation du bâtiment B a été réalisée pendant les vacances d'octobre 2019 (accès facile et stable) : pose de laine de verre dans le faux plafond.
- Nacos cassés et manquants réparés ou changés
- Nom de l'école indiqué sur le mur d'enceinte extérieur grâce au projet « fresque » et aux graffeurs

▪ **Entretien de la cour, des allées et des surfaces gazonnées**

Après plusieurs années de demande, les agents de cour ont été livré en matériel d'entretien :

- un long tuyau d'arrosage car le tuyau actuel est inutilisable (percé à de multiples endroits),
- un sécateur,
- une cisaille,
- une pelle,
- de la terre pour remblayer
- souffleur...

▪ **Travaux et entretiens non réalisés à ce jour :**

+ **Signalisation :**

- Absence de panneaux de signalisation indiquant la présence d'une école et l'obligation de ralentir pour les automobilistes. Or l'école se situe sur deux axes routiers très fréquentés : la rue Saint Philippe (devant la gare routière) et la rue D'Aumale. Deux panneaux seraient donc nécessaires afin que la sécurité des enfants soit assurée.
- Nécessité de repeindre le passage piétons devant l'école rue d'Aumale afin qu'il soit visible des automobilistes.

+ **Information/communication**

- 1 tableau d'affichage à l'abri de la pluie
- 1 boîte aux lettres destinée aux associations de parents d'élèves ([Bulletin officiel n° 31 du 31 août 2006](#))

+ **Travaux**

- enlever les barrières de chantier dans l'entrée principale (mail envoyé juin 2022)
- déboucher tuyau évacuation eau le long réfectoire jusque dans la rue : mur fissuré et fuite
- carreaux cassés dans la salle attenante au réfectoire
- Nivelier le sol avec un apport de terre et en coupant les racines car il y a des trous, des dénivelés et grosses racines apparentes dans la cour de l'école (cf. DUER 2017).
- Revégétaliser la cour en recouvrant les zones « terreuses » de gazon ou d'un revêtement synthétique car il y a énormément de poussière ce qui affecte la santé des élèves (cf. DUER 2017).
- Construire un auvent entre les classes du bâtiment D et les toilettes car les élèves des classes de MS situées à l'arrière ne peuvent se rendre aux toilettes ou à la cantine dans des conditions de sécurité minimales puisqu'il n'y a pas d'auvent pour les protéger de la pluie : risque de chutes et de maladie (cf. courriel du 13 novembre 2017).
- Refaire le carrelage mural des toilettes enfants car des carreaux sont décollés (cf. Courriels du 7 et 10 sept. 2018) + Changer le carrelage au sol dans les toilettes enfants car le carrelage est extrêmement glissant en présence d'eau (cf. DUER 2017)
- Casser trois rangs du mur séparant les toilettes des filles et des garçons. En effet, la dame des toilettes étant souvent seule, elle est dans l'impossibilité de surveiller les filles en même temps que les garçons. La sécurité des élèves n'est donc pas assurée dans les toilettes (cf. Courriel du 10/09/18).
- Etanchéité bâtiments C et D (attention panneaux photovoltaïques)
- Refaire linoléum de plusieurs classes (cf. courriel). Ça s'est aggravé en dans la classe n°D1 (MS3)
- Réaliser deux allées bétonnées entre le préau et les classes afin de désengorger l'allée centrale, passage unique pour accéder à 7 classes.

- Changer les grilles des caniveaux car elles sont rongées par la rouille, mal fixées (béton qui se désagrège), saillantes et instables (cf. DUER 2017).
- Nacos : mécanismes défectueux : suite aux différents courriers, des agents sont intervenus pour recenser le matériel défectueux. Ils ont donc remplacé des nacos mais les mécanismes d'ouverture et de fermeture sont pour la plupart défectueux.
- préfabriqué « F » : nécessité de porte-manteaux pour les sacs // préfabriqué G : nécessité de changer les porte-manteaux car ont pourris avec la pluie (avant auvent)
- Installer des auvents au niveau de la nouvelle entrée,
- Nouvelle entrée : réaliser une allée bétonnée (boue, poussière)
- Construire une salle supplémentaire (ou pose d'une salle préfabriquée) pour pouvoir organiser les réunions

+ Entretien de la cour, des allées et des surfaces gazonnées

→ Entretien : les agents de cour ont besoin du matériel suivant (signalé depuis avril 2018) :

- un long tuyau d'arrosage,
- un sécateur,
- une cisaille,
- une pelle,
- de la terre pour remblayer
- souffleur...

→ Suite à notre demande auprès du service environnement, des arbres endémiques ont été plantés à divers endroits de la cour.

4. QUESTIONS DIVERSES

Mme CADIX soulève la question du vote par correspondance ou directement à l'urne pour les prochaines élections de parents d'élève au Conseil d'école. Les membres présents du CE, à l'unanimité, valide le fait de procéder aux élections de parents uniquement via le vote par correspondance.

Il n'y aura donc plus de vote à l'urne. Des parents élus de l'année précédente doivent être présents au moment du dépouillement afin d'assurer la transparence des élections.

Mr LE GUEN a informé les membres du CE du manque de toilettes adultes. En effet, comme signalé depuis de nombreuses années, il n'y a qu'une seule toilette adulte pour 30 personnes travaillant dans l'école. Ceci pose des problèmes de santé, d'hygiène et de sécurité :

- les toilettes sont souvent occupées, les personnels ne peuvent donc pas accéder aux toilettes quand ils en ont besoin
- cette semaine, les toilettes dysfonctionnant, les personnels étaient obligés d'aller dans les toilettes enfants sans porte et adaptés à des enfants de 3 à 5 ans...
- si un ou plusieurs personnels sont malades (diarrhées, vomissements), comment faire ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

La secrétaire
Sophie PAYET

La directrice
Vanessa Huet